



Toutes les entreprises d'assurances sont soumises aux impacts et aux risques de la révolution numérique qui transforme les activités et les métiers du secteur de l'assurance l'obligeant à une rapide conversion au digital.

Face à cette évolution, l'individu, salarié et demandeur d'emploi est contraint à acquérir des compétences additionnelles lui permettant de maintenir son employabilité pour répondre aux besoins des entreprises.

Face à la rapidité avec laquelle les entreprises doivent s'adapter, elles recherchent des collaborateurs ayant des compétences dans le digital et une culture qui permet de prévenir les risques d'une utilisation inadaptée du digital. La certification permet de répondre à ces enjeux stratégiques pour le maintien de leurs compétitivités.

PROGRAMME ET COMPÉTENCES ÉVALUÉES

1 Risques et impacts organisationnels de la vente en ligne

- ▶ Développer une stratégie marketing orientée client et marque pour augmenter les ventes.
- ▶ Renforcer la démarche de communication en ligne.
- ▶ Adapter les processus de vente en ligne pour optimiser le tunnel de souscription.
- ▶ Traiter les demandes des assurés en intégrant l'automatisation des outils de gestion de contrats.
- ▶ Intégrer les normes directives facilitant la transmission d'informations intermédiaires/compagnies.
- ▶ Faire reconnaître l'impact de la vente en ligne sur les métiers existants pour en mesurer les enjeux.



PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation mais une expérience dans le secteur de l'assurance ou dans la maîtrise des risques et de la qualité dans les autres secteurs de l'économie est appréciée.

DURÉE DE LA FORMATION

Cette formation est de 35 heures sur 5 jours (7 heures de formation par jour).

Les cours ont lieu une fois par semaine sur Paris (8^e arrondissement), permettant d'allier travail et formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Des intervenants expérimentés, tous professionnels et experts du secteur, vous aident à comprendre et à mémoriser les sujets inscrits au programme, à l'aide de plans de cours et de fiches de synthèse.

Les cours sont couplés avec des mises en situation et des cas pratiques.



2 **Prévention des risques inhérents aux traitements de données personnelles digitalisées au regard de la loi Informatique et Libertés.**

3 **La passation, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance**

- ▶ Analyser les besoins des souscripteurs éventuels.
- ▶ Assurer la gestion et l'exécution des contrats.

4 **La gestion commerciale des clients et prospects**

- ▶ Réaliser des actions de prospection en utilisant des informations personnelles.
- ▶ Organiser un recensement d'informations pertinentes pour garantir le respect du cadre réglementaire.
- ▶ Intégrer les délais réglementaires de conservation des données.

5 **La collecte et le traitement du Numéro d'inscription au Répertoire (NIR)**

- ▶ Utiliser le numéro d'inscription au répertoire pour réaliser les passations, gestion et exécution des contrats.
- ▶ Identifier les cas où les assureurs ont l'obligation d'informer les caisses d'assurance maladie.

6 **La consultation du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP)**

- ▶ Utiliser le RNIPP pour obtenir les données réservées exclusivement aux organismes d'assurance vie.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas pratiques.

Évaluations basées sur des cas réels ou fictifs d'entreprises présentant des situations professionnelles à analyser et des actions à réaliser dans le cadre de la transformation digitale impactant les organisations.

Évaluations portant sur des stratégies marketing à mettre en place, des communications à adapter, des argumentaires et questionnaires à construire et des listes de précautions d'usage à prendre.

ORGANISATION DES JURYS

Le jury est composé de trois personnes. L'une représentante de l'équipe pédagogique et deux membres, l'un employeur et l'autre salarié du secteur.

La validation de cette compétence permet l'obtention du Certificat « Prévenir les risques de la transformation digitale en Assurance ».

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Cette formation peut être prise en charge de différentes façons.

Chaque dossier est analysé et les moyens de financement sont étudiés lors de votre candidature auprès de l'ESA.

Par exemple, pour une personne dépendant de la branche assurance, il est possible de se faire financer en passant par son CPF (**CPF enregistré sous le n° 198377 auprès de la branche assurances**).

Les cours ont lieu à l'ESA
39 rue de Moscou - 75008 Paris
(Métro Rome, ligne 2)